



Développer l'innovation en Normandie

La Région aux côtés des acteurs innovants

En Normandie, la recherche & développement (R&D) agricole se caractérise par une diversité d'acteurs, de filières, et de sites expérimentaux répartis sur tout le territoire.

Pour donner un nouvel élan à l'innovation, la Région Normandie met en œuvre des moyens pour fédérer ces acteurs et leur rendre plus accessible l'ensemble des outils financiers (européens, nationaux et régionaux).

En amont de la production

Les systèmes de production souples, robustes et adaptables, les outils de gestion de crise, l'intégration entre systèmes de culture et d'élevage, la productivité durable et la recherche de modèle "triple performance", la réduction des coûts de production, la valorisation énergétique, l'agriculture biologique, l'agriculture de conservation et de protection de la ressource, l'agro-écologie, l'éco-antibiothérapie, la préservation et l'amélioration de la vie des sols, le numérique (objets connectés, drones et intelligences artificielles ; data services, ...), l'organisation du travail et les ressources humaines au sein de l'entreprise agricole

En aval de la production

La recherche de nouveaux débouchés, les nouvelles gammes de produits, la diversification de productions, les débouchés non alimentaires, la logistique des agro-ressources

Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER)

Le fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER) est l'outil de la politique agricole commune. Contrairement aux autres fonds européens (FEDER, FSE+ et FEAMPA) qui sont entrés en vigueur en 2021, la nouvelle Politique Agricole Commune démarrera en 2023.

Le Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire est l'autorité de gestion du programme 2023-2027 et chaque Région a un nouveau statut d'"autorité de gestion régionale". L'enveloppe 2023-2027 pour la Normandie s'élève à 202,6 millions d'euros.

Les crédits bénéficient :

- à l'installation en agriculture (18%)
- aux investissements dans les entreprises agricoles, alimentaires, forestières et rurales (50%)
- à la transition des pratiques dans les secteurs agricoles et agro-alimentaires (4%)
- à l'innovation et coopération (3,5%)
- à l'approche multifonctionnelle de la gestion forestière et du bois (2%)
- à l'animation et la révision des documents d'objectifs (DOCOB) Natura 2000 (3%)
- au programme de développement rural LEADER (15%)

La filière lin en Normandie

La Région Normandie investit dans la filière du lin à toutes les étapes de sa production (formation, innovation) et conforte la place de la Normandie comme premier producteur mondial.

Elle a par ailleurs soutenu une étude autour du lin, menée par l'Alliance du Lin et du Chanvre Européens. Pour la réalisation de cette étude, plus de 100 dirigeants de TPE et PME en Europe, en Chine et en Inde et plus de 20 marques, du luxe au mass market, ont été interviewés. L'objectif de l'étude : établir une cartographie de la filière pour comprendre et partager de façon objective ce qu'est la filière Lin et son écosystème et définir les scénarios de développement du Lin European Flax®.

French Filature, relocalisation d'une filature de lin en Normandie

La branche Fibres du groupe NatUp a ainsi lancé La French Filature avec la mise en route opérationnelle de sa filature de lin au mouillé, soutenue par la Région Normandie, à Saint-Martin-du-Tilleul (27). A proximité des zones de production de lin, la coopérative investit sur l'aval de la filière. Ce projet de 4.4 millions d'euros, est soutenu financièrement par la Région à hauteur de 1 million d'euros car il permet de relocaliser l'activité et de bâtir le chaînon manquant à la culture du lin en Normandie.

Il s'agira de créer une plateforme pour la structuration et la fédération des acteurs du lin textile normand autour de 2 outils :

- un outil productif : l'objectif est de produire au départ 250 tonnes de fils par an et de créer une filière tracée 100% fabriqué en Normandie.
- une plateforme collaborative, lieu d'échange sur les travaux d'innovation, de communication et de marketing afin d'apporter ensemble les réponses aux questions autour de la création de valeur.

NatUp participe activement aux nombreux plans agricoles innovants portés par la Région. A l'instar du Plan Protéines Végétales, NatUp est également partenaire des projets PROVEG et LEGGO, subventionnés par la Région Normandie.

Natup participe également aux opérations de promotion des circuits courts avec le Plan « Je mange Normand », permettant de privilégier la consommation de produits locaux et régionaux dans les restaurants scolaires.

NatUp, lauréat de "Innov Avenir Filière"

L'objectif majeur de NatUp est de développer des marchés diversifiés, alimentaires et non alimentaires, en France et à l'international. Le groupe accompagne notamment les agriculteurs dans la diversification de leurs activités dans les filières, alimentaires et non alimentaires vers de nouveaux modèles agricoles plus résilients, écologiquement performants et en lien avec toutes les parties prenantes.

NatUp en quelques chiffres :

- Plus d'1,2 milliards d'euros de chiffre d'affaires
- 7 000 agriculteurs dont 5 000 adhérents actifs
- 1 550 salariés
- 220 sites sur 8 départements (Territoire : 27, 28, 60, 61, 76, 78, 80, 95)

Dans le cadre du 3ème volet du programme d'investissements d'avenir (PIA3), le projet intitulé "LIN, le chaînon manquant", porté par la société Eco-Technilin (groupe Nat up) a été désigné lauréat de l'appel à projets "Innov Avenir Filière". Cet appel à projet vise à financer des projets de structuration de filière.

Une filière chanvre en Normandie



La Région Normandie et la Coopérative Linière du Nord de Caen ont lancé, en mars 2023, la filière chanvre en Normandie.

Le chanvre représente aujourd'hui moins de 0,2 % des fibres mondiales. La filière chanvre est donc très prometteuse et pourrait faire des **liniculteurs normands les leaders mondiaux de la production de textiles vertueux.**

L'adaptation des cultures, outils et pratiques nécessitent un accompagnement que la Région prend en charge par ailleurs. Reste encore la mise en place de filatures et du tissage en Normandie, encore en discussion.

Côté production, l'implantation de la French Filature, ateliers de confection en Normandie, permet une économie circulaire complète. La marque DREKKS envisage notamment une production locale en Normandie.

Le saviez-vous ?

Le chanvre ne nécessite aucun produit phytosanitaire, ni irrigation, ni fertilisation. Il est également une tête d'assolement pour les exploitants en agriculture biologique par exemple.

Suite aux crises successives sur les betteraves ou aux mauvaises récoltes successives de lin, il y a un intérêt tout particulier à introduire le chanvre en remplacement de la rotation comme avec les protéines végétales.

Développement des protéines végétales

La Région met en place un plan de soutien au développement des protéines végétales qui a pour but :

- de promouvoir et soutenir des projets de recherche appliquée
- de favoriser l'émergence de nouvelles productions (soja, fèverole, pois, lentille, lupin, pois chiche, quinoa)
- de favoriser l'implantation de nouvelles unités industrielles et mieux valoriser la production régionale végétale
- de positionner la Normandie sur le marché du "100 % végétal"

Différents projets concrets, d'ores et déjà financés par la Région à hauteur de plus de 4,5 millions d'euros, confirment la position de la Normandie sur ce secteur en constante évolution.

Dans l'objectif de poursuivre et donner un nouvel élan à ce plan protéines végétales en Normandie, un nouvel Appel à Manifestation d'Intérêt « Protéines et filières d'avenir en Normandie », ouvert du 7 mars 2022 au 27 mai 2022.

[Plaquette Plan Protéines végétales en Normandie](#)

Une nouvelle production de protéine de colza

Le groupe agroalimentaire Avril, numéro un français des huiles de table et des œufs, s'associe avec le néerlandais Royal DSM pour produire une protéine issue de colza non OGM à destination de l'alimentation humaine.

Cette nouvelle unité de production sera implantée à Dieppe d'ici 2022, permettant la reconversion du site Saipol et la création d'une soixantaine d'emplois. La Région Normandie apporte un soutien financier à hauteur de 4 millions d'euros (1,56 million d'euros votés lors de la Commission permanente en juin en faveur de la SCA Avril, le complément sera voté à une prochaine commission).